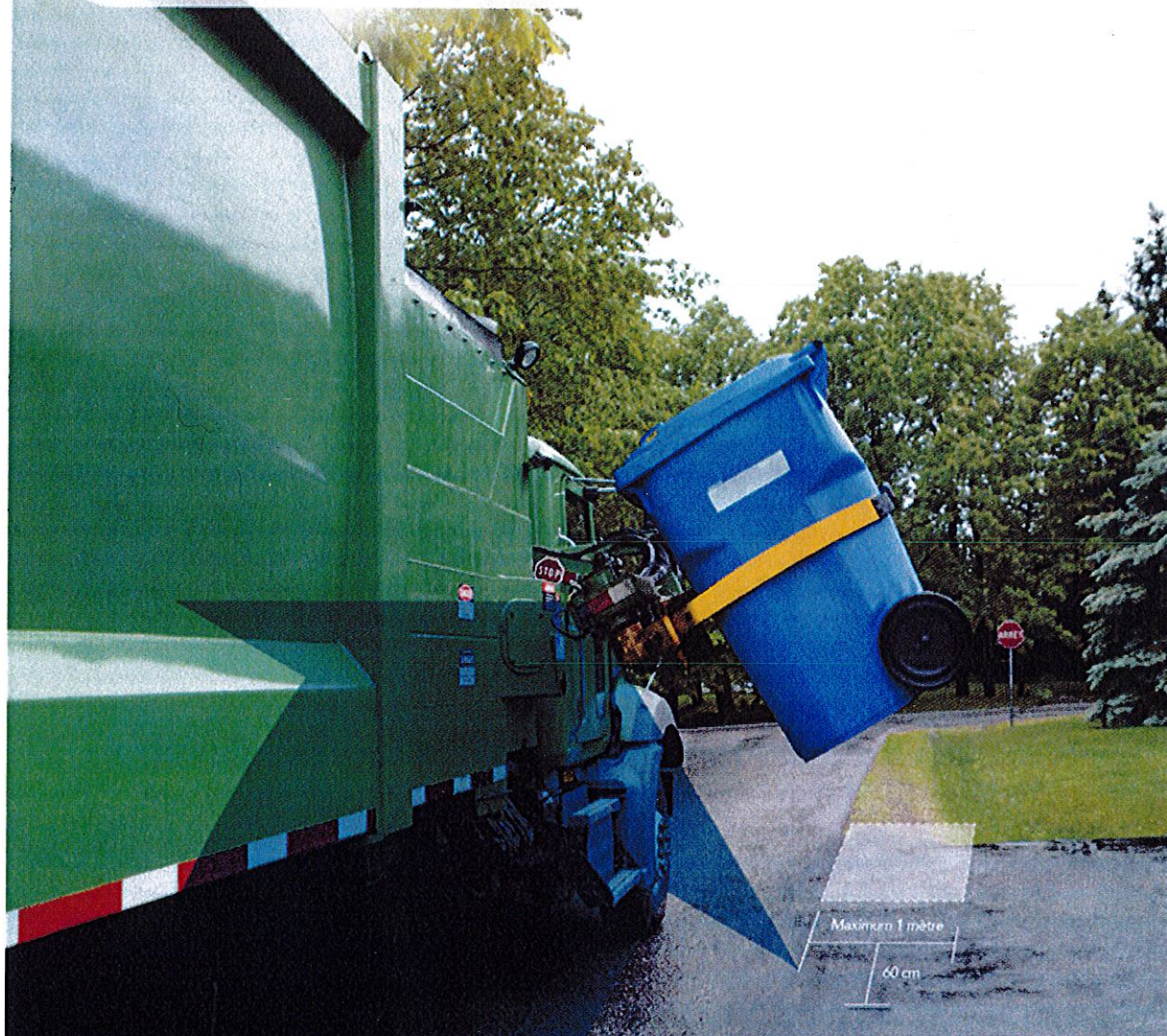




Comment placer le bac roulant?

Pour permettre la collecte robotisée, éviter les bris et ne pas nuire au déneigement :

- Placez le bac roulant sur votre propriété privée à un maximum d'un mètre de la bordure de la rue;
- Positionnez les roues en direction de votre résidence de sorte que le couvercle s'ouvre vers la rue;
- Assurez-vous que le bac est libre de tout objet, incluant un autre bac et / ou un objet volumineux, **dans un périmètre de 60 cm;**
- Veillez à ce que le couvercle du bac soit fermé et libre de tout débris.



Contenants de collecte acceptés

- Bacs roulants bleus fournis par votre municipalité
- Aucun autre contenant, ni aucune matière en vrac à côté du bac ne sera collecté, et ce, pour permettre la levée robotisée des bacs
- Un seul bac par résidence unifamiliale